



Association sociale des Câbles de Lyon



CA-2025-2-3-CR Réunion du 24-04-2025

Compte rendu de la Réunion du Conseil d'Administration du 24 Avril 2025

Présents : Mauricette GOUVERNEUR - Micheline GOUVERNEUR – Francis DEJONGHE - Philippe EMPISSE – Jean-Pierre GOUVERNEUR – José PRUGNIEL - Emile-Michel RYCKEBUSCH

1.-ASSEMBLEE GENERALE 2025 -

Déroulement : L'AG s'est très bien déroulée.

Le nombre d'adhérents présents à l'AG, en 2025, a plus que doublé par rapport à l'AG de Février 2024. Merci à ces adhérents présents. Enfin, il y a eu une reconsidération de notre travail.

2.-PECHE A LA TRUITE -

Date retenue Jeudi 22 mai 2025 – Etang B retenu

ATTENTION : L'an dernier, nous n'étions pas beaucoup à la pêche à truite. Nous espérons avoir un peu plus de participants cette année.

3.-REPAS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION -

Il s'est déroulé le vendredi 28 mars avec succès. Dommage, beaucoup de bruit

4.-ADHERENTS -

Au 1^{er} janvier 2024, nous étions 378 adhérents. Au 31 décembre 2024, nous étions 375 adhérents

Au 1^{er} janvier 2025, nous étions 376 adhérents. Au 31 mars 2025, nous étions 378 adhérents

Courant 2024, nous avons documenté 28 personnes en envoyant garanties et cotisations.

Courant 2024, nous avons enregistré 12 adhésions.

Décembre 2024 et 1^{er} trimestre 2025, nous avons documenté 23 personnes, et avons constaté l'enregistrement de 10 nouvelles adhésions en 2025.

Au 1^{er} trimestre 2025, nous avons documenté 13 personnes, SANS AUCUNE REPONSE DE LEUR PART.

Nous pensons que les nouvelles augmentations au 1^{er} janvier 2025 ont provoqué l'absence de réponse, sauf 1 qui signale que nous ne sommes pas compétitifs.

Il semble qu'il est important de se pencher sur le domaine des cotisations.

Le P/C de la garantie SUPERIEURE du 1^{er} semestre 2024 est de 140, ce qui a provoqué les augmentations réalisées.

Nous attendons le P/C annuel 2024 de la garantie SUPERIEURE pour vérification.

5.-AIDES A NOUVEAUX ADHERENTS -

En 2023, nous avons reversé 458€ En 2024, nous avons reversé 501€

Pour le 1^{er} trimestre 2025, il est prévu le versement de 490€

6.-INFORMATIONS ERRONEES -

La proposition d'une aide pour un parrainage n'existe pas dans notre association. Il serait bien que M comme Mutuelle n'envoie plus cette invitation.

7.-COTISATIONS -

Ces dernières années, les cotisations ont bien augmentées. Après documentation, nous allons avoir du mal à avancer notre compétitivité. Les augmentations du 1^{er} janvier 2025 sont sensibles. Que faire ??

Est-on toujours compétitif ? Des recherches et informations montrent une certaine faiblesse.

8.-PROPOSITIONS FAITES à M comme MUTUELLE -

Nous avons examiné différentes possibilités.

Nous avons déjà constaté qu'un bilan sur 6 mois n'était pas représentatif, c'est pourquoi, nous avons demandé durant 2 ans un bilan à 8/9 mois, qui serait plus représentatif, mais les délais en fin d'année pour fixer, diffuser et communiquer les nouvelles cotisations engendraient des problèmes.

Nous avons examiné différentes possibilités, et nous en avons retenu une qui nous paraît tout à fait convenable et utilisable.

Nous demandons à M comme Mutuelle une nouvelle méthode concernant la technique d'évaluation des résultats et d'intervention sur les montants des cotisations.

Nous demandons d'établir un bilan annuel du 1^{er} janvier au 31 décembre avec résultats courant Avril, puis une réunion de concertation fin Avril, début Mai afin d'établir l'intervention sur les cotisations à partir du 1^{er} juillet. Nous soutenons FORTEMENT cette initiative, qui nous semble plus juste.

Excédent (bénéfice) depuis 2012 : (depuis Mutuelle Opale) : 282.577 Euros

Excédent (bénéfice) depuis 2016 (depuis M comme Mutuelle) : 130.945 Euros.

9.-TRESORERIE -

Au 31/03/2025, notre trésorerie s'élevait à 11.366 Euros (sans les centimes)

Au 23/04/2025, notre trésorerie s'élève à 11.362 Euros (sans les centimes)

Les dépenses récentes, prévues, environ 715€, ne sont pas comptabilisées.

10.-ALLOCATIONS OBSEQUES -

Règle :

- Tous les adhérents au 1^{er} janvier 2003 SANS interruption ont droit aux Allocations Obsèques, quel que soit l'âge.

- Concernant les adhérents après le 1^{er} janvier 2003, il faut avoir moins de 55 ans à la date d'adhésion.

- Les adhérents concernés sont ceux qui bénéficient de prestations, et non les membres honoraires.

Nous avons envoyé à M comme Mutuelle, un listing établi par l'association sur adhérents ayant droit, sur les adhérents non ayant droit, sur les adhérents sans réponse. Nous attendons l'avis de la mutuelle sur ce listing. Nous avons proposé de discuter sur les cas en désaccord.

Pour tous les nouveaux adhérents, le point est fait à la date de leurs adhésions.

11.-CHANGEMENT D'ADRESSE -

Lorsqu'un adhérent change d'adresse postale, nous avons les retours de courrier 3 à 4 mois après l'expédition.

Si vous changez de domicile, prière d'avertir la mutuelle et le secrétaire de l'Association.

12.-INFORMATIONS -

Le Conseil d'administration doit se régénérer. Nous avons besoin de nouveaux membres qui puissent prendre en charge une partie du travail.

N'hésitez pas à vous proposer.

José Prugniel (Président)



J-P Gouverneur (Secrétaire)

